

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais  
Arrondissement d'Arras  
Canton d'Arras Nord

n°2023/03/37

Date de convocation L'an deux mil vingt trois  
17 mars 2023 le LUNDI 27 mars 2023 à 18 Heures 00  
le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la  
Date d'affichage présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.  
17 mars 2023

Nombre de conseillers **Etaient présents :**  
Exercice : 26 M. Alain CAYET – M. Guy BRAS – Mme Marie-Antoinette DESHORTIES –  
Présents : 21 M. Jean-Pierre CHARTREZ – Mme Anne-Caroline RATAJCZAK - M. Stéphane FOURNIER –  
Votants : 22 Mme Ghislaine VALENTE— M. Marc SERRA - Mme Sophie LOPEZ – M. Fouad AJARRAY – M.  
Yves RAOULT- Mme Micheline LAURENT - M. Philippe LEFEBVRE- Mme Martine  
DUQUESNOY- M. Patrick BRUGUET — Mme Astrid SAVARY – Mme Corinne DOLLE — M.  
Jean-Claude NOEL- M. Thierry IMBERT — Mme Sandrine SERGEANT - M. Olivier QUIGNON.

**Excusés :**  
Mme Yveline LOURDEL qui donne procuration à Mme Micheline LAURENT  
Mme Chantal DECOCQ  
Mme Audrey TISON  
M. Hubert CHIVET  
Mme Christelle LEBAS

CB **Secrétaire de séance :**  
Mme Ghislaine VALENTE

## Objet : Actualisation de la tarification des activités aliment'action de l'Espace Chanteclair

Monsieur le Maire expose :

L'espace Chanteclair offre une multitude d'activités dans les domaines de la culture, du vivre ensemble, de la parentalité, de la jeunesse, des séniors et de la lutte contre l'isolement...

Parmi celles-ci deux activités aliment'action sont régulières et connaissent toujours un franc succès.

Il s'agit :

-Du coup de fourchette 1 fois par mois. Ces ateliers entrent dans l'objectif « développer des attitudes favorables et des savoirs faire autour de l'alimentation variée et équilibrée » dans une dynamique de groupe, de partage et d'apprentissage. Ces initiatives renforcent le lien social. Ce sont environ 6 bénévoles qui, accompagnés par la référente santé préparent un repas pour 35 à 60 convives à chaque édition.

-de l'atelier des saveurs est proposé à tout public. Ici, 6 à 8 apprentis 2 fois par mois réalisent un plat sucré ou salé et repartent avec la recette, le plat mais également avec l'apprentissage d'un savoir-faire et d'un partage de compétences. L'objectif est d'aider, d'accompagner et d'amener les bénéficiaires vers un bon équilibre alimentaire. Ces ateliers consiste à l'élaboration de menus tout en veillant à respecter les particularités de chacun et en concevant le plaisir de s'alimenter. Par le biais de conseils et de réalisations concrètes, nous accompagnons au changement de comportement du quotidien sur la notion du "bien manger".

Les tarifs de ces deux animations sont identiques depuis 2016. Cependant, la conjoncture budgétaire actuelle avec la hausse des prix liée à l'inflation et à la guerre en Ukraine, impose de nouvelles réflexions et recherches de recettes et d'économie.

Considérant le travail de recherche de pistes d'économies, réalisé par les élus du Conseil Municipal lors du séminaire d'octobre 2022 il est proposé une actualisation des tarifs comme suit :

	<i>Tarif unitaire actuel / personne</i>	<b>Tarif unitaire/ personne 2023</b>	<b>Bénévoles et agents encadrants participants à l'action</b>
Coup de fourchette	6€	8€	gratuité
Atelier des saveurs	4€	6€	gratuité

Aussi, il vous est proposé :

- D'actualiser à compter du 1er mai 2023, la tarification des animations aliment l'action selon le tableau ci-dessus en actant la gratuité des bénévoles et des agents encadrants
- D'actualiser la régie de recette référente
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces permettant l'exécution de cette délibération

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire  
Transmis en préfecture  
Saint Nicolas Lez Arras,  
Le 28 mars 2023

Le Maire,



Alain CAYET.